

18

N° 11527*02

ATTESTATION

(articles 200 à 203 du nouveau code de procédure civile, article 441-7 du nouveau code pénal)

Je soussigné,

NOM : G _____ Melle Mme M.

PRENOMS : M _____

Date de naissance : jour 09 mois 11 année 1986

Lieu de naissance : V. laude Portugal
(ville, département)

Profession : Retirée

Demeurant à : 37, cité Albi piéssé

Code postal : 09300 Commune : Lavelanet

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties :

OUI NON (Cocher la case utile)

Si oui, précisez lequel : _____

Sachant que l'attestation sera utilisée en justice, et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal, réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts, ci-après rappelées :

"Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts".

(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main)

Je soussigné M^{me} G. M
Certifie avoir demandé à Gerard. Van du Collet
toucher par à mon compte. Suite à une Réunion
Publique d'information, de venir procéder à la

EST Punie d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende
le fait d'établir une attestation ou un certificat
faisant état de faits Matériellement inexacts

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

→ Protection de mon compteur. J'ai donc acheté les fournitures nécessaires, qui ont abouti à la mise en place, devant le compteur et sans l'endommager, d'une plaque d'acier, tenue par 4 tiges filetées traversant le coffret et immobilisées par 4 écrous. Je tiens à préciser le caractère volontaire de cette aide. Une rainure est ménagée dans la plaque d'acier permettant le relevé du compteur. Sans le montage de la protection, je tiens à préciser que si j'ai eu recours à cette parce que j'ai appris que le simple refus oral ou écrit de se voir installé ce compteur ne suffit pas quand on a un compteur accessible depuis l'extérieur, et que la société Enedis via son entreprise de pose Centenera, se livre à des poses brutales, incluant même la casse de cadenas et autres systèmes de protection.

J'ai fait de protéger physiquement mon compteur bien du fait que la société Enedis ne respecte pas le droit, que nous avons de refuser cette pose, puisque dans la loi de transition énergétique, s'en n'oblige à usage à accéder ce compteur. Constat confirmé par l'absence de pénalités en cas de refus.

Nous ne faisons pas obstacle au fait que la société Enedis ait accès au compteur pour assurer son service, nous faisons en sorte que cet accès se fasse sous notre contrôle. Après rendez-vous pris afin que notre droit de refus puisse s'exercer, en se protégeant d'une pose forcée, exactement comme des personnes ayant le compteur à l'intérieur de leur domicile. Cependant, le 2 avril 2017, 2 ouvriers de la société Enedis sont venus de poser cette protection en notre absence, pour se faire, ils ont même pénétré sur notre propriété.

Votre signature :

Fait à : Lavelanet

Le : jour 13 mois 05 année 2017

PIECE A JOINDRE :

- un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

ATTESTATION

(articles 200 à 203 du nouveau code de procédure civile, article 441-7 du nouveau code pénal)

Je soussigné,

NOM : LG _____ Melle Mme M.

PRENOMS : M _____

Date de naissance : jour 09 mois 11 année 1936

Lieu de naissance : V. laude Portugal
(ville, département)

Profession : Retrete

Demeurant à : 37, cité Alekè Pièrre

Code postal : 09300 Commune : Laullanet

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties :

OUI NON (Cocher la case utile)

Si oui, précisez lequel : _____

Sachant que l'attestation sera utilisée en justice, et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal, réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts, ci-après rappelées :

"Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts".

(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main)

Sachant - que l'emplacement du compteur est sans propriété que le coffret est notre propriété nous l'avons fourni à la construction de la Maison. que nous ne faisons en aucun cas embase à l'accès au compteur -> Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (art 441-7)

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

Sauf que cet accès doit se faire sur rendez-vous et en et
empres présence.

Qu'ils ont démonté et conservé par devers eux la
pièce qui m'appartien, que j'ai faite poser, et dont je
demande immédiatement la restitution.

Je constate qu'il y a dans cette opération:

Mensonge de contrat n'est pas bien public mais
bien privé (Celle ce qui a été reproché à M^e

von dans une plainte qu'Enadis a déposée à son en
contre.)

Violation de domicile.

Démontage et rétention de biens privés.

Pour conclure, je poste à votre connaissance,

l'élément le plus important pour moi
que touche à ma santé. En effet j'ai été
opéré du cœur.

Mon état général ne me permet pas

une exposition aux ondes.

C'est pour quoi je refuse catégoriquement
ce contrat (C.P.L.) dans ma maison

Votre signature :

Fait à : Lavelanet

Le : jour 23 | mois 05 | année 2017

PIECE A JOINDRE :

- un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.